

## **FASCICULE 2.3.2.11**

### **Travaux de l'Atelier Central de Malines.**

---

#### **SOMMAIRE.**

- A. — ALIMENTATION DE L'ATELIER CENTRAL DE MALINES.**
- B. — REMISE EN ETAT - 4 ANS.**
- C. — GRANDE REPARATION.**

## Travaux de l'Atelier Central de Malines.

### A. — ALIMENTATION DE L'ATELIER CENTRAL DE MALINES.

- 1 Le programme mensuel des voitures passant en réparation à l'Atelier Central de Malines est envoyé tous les mois à ce service par le bureau 23-22.

Ce programme spécifie les numéros des voitures, les gares propriétaires, les dates d'entrée à l'atelier central, les dates de prise en main et les dates de sortie.

- 2 Le bureau 23-22 envoie également, en temps opportun, au poste d'entretien de la gare propriétaire les étiquettes bleues nécessaires pour l'expédition des voitures. Le poste d'entretien dresse la fiche de rebut M. 670bis et transmet cette fiche au bureau 23-22, après y avoir renseigné la date de rebut.
- 3 Pour faire connaître au bureau 23-22 les numéros des voitures entrées et sorties, l'A.C. de Malines procède de la même façon que les ateliers de ligne (fascicule 2.3.2.3, §§ E et F).

### B. — REMISE EN ETAT - 4 ANS.

- 4 Les travaux de remise en état - 4 ans à l'atelier central sont les mêmes que ceux prévus pour ces opérations exécutées par les ateliers de voitures.

### C. — GRANDE REPARATION.

- 5 La grande réparation du matériel à voyageurs, en atelier central, se fait en principe tous les 8 ans et donne lieu aux travaux énumérés ci-après, indépendamment de ceux prévus pour la « remise en état ».

## 2.3.2.11

Page 2.

### OPERATIONS A EFFECTUER LORS DE LA GRANDE REPARATION DU MATERIEL A VOYAGEURS.

#### Matériel métallique.

##### 1. CHAUFFAGE.

Repeindre les radiateurs sous les banquettes et les tôles protectrices des radiateurs dans les couloirs.

##### 2. ECLAIRAGE ELECTRIQUE.

Contrôler si tous les câbles sont parfaitement isolés, notamment aux endroits où l'isolant est le plus exposé à se détériorer.

Après rétablissement de l'équipement électrique, on mesurera la résistance d'isolement de toute l'installation qui doit être d'au moins 250.000 ohms entre positif et masse et entre positif et négatif.

##### 3. CAISSE.

###### a) OSSATURE.

— Démontez les banquettes, les porte-colis, les plafonds, la boiserie intérieure, les glaces fixes et mobiles.

— Classer les pièces démontées afin de pouvoir les employer à nouveau.

— Remettre toutes les parties du véhicule en parfait état.

— Remplacer les pièces avariées non réparables.

— Nettoyer à fond l'ossature de la voiture.

— Décaper les parties rouillées.

— Recouvrir d'une couche d'antirouille toutes les parties de l'ossature et l'intérieur de la caisse.

— Enduire de flintkote les endroits en contact avec l'eau, notamment la partie inférieure des longs pans et la cornière intérieure, à la partie inférieure de la toiture.

— Renouveler toutes les butées inférieures en caoutchouc des glaces mobiles des longs pans.

**b) PORTES ROULANTES.**

— Renouveler toutes les butées en caoutchouc.

**c) GARNITURES.**

— Rembourrer les coussins, les dossiers et les accoudoirs.

**d) MARQUES DE PEINTURE.**

— Elles sont indiquées au § 11° du fascicule 2.3.2.10.

**4. IL N'EST PAS FAIT DE GRANDE REPARATION (8 ANS)  
AU MATERIEL NON METALLIQUE.**

## VOITURES METALLIQUES.

SERIES	Caté- gorie	Lon- gueur tampons compris	NOMBRE DE PLACES			Tare	Tonnage	Particularités
			S = strapontins PD = places debout					
			1	2	3			
<b>R.I.C. (I)</b>								
10001 à 10060	AB	22,30	12	36	—	48	55	
10061 à 10120	AB	»	12	36	—	48	55	Frein auto-variable.
13001 à 13060	C	»	—	—	88	45	54	
13061 à 13120	C	»	—	—	88	45	54	Frein auto-variable.
<b>22 mètres (K)</b>								
20001 à 20122	AB	23,32	12	52 + 6 S	—	43	50	
22001 à 22040	B	»	—	72 + 4 S	—	42	50	
23001 à 23248	C	»	—	—	108 + 4 S	42	53	
41201 à 41209	BP	»	—	48 + 2 S	—	42	49	Hv R.I.C.
41301 à 41323	CP	»	—	—	69 + 2 S	42	50	Hv R.I.C.
42201 à 42240	BP	»	—	48 + 2 S	—	42	49	
42301 à 42351	CP	»	—	—	69 + 2 S	42	50	
<b>18 mètres (L)</b>								
30001 à 30050	AB	19,30	12	44 + 2 S	—	39	45	
32001 à 32020	B	»	—	64	—	38	45	
33001 à 33192	C	»	—	—	97	37	47	
43201 à 43220	BP	»	—	38 + 1 S	—	36	42	
43301 à 43330	CP	»	—	—	60	37	45	

P. S. — Les compartiments « fourgon » des voitures métalliques (BP et CP) ont une capacité de chargement 3 T.

Août 1950.

SERIES	Caté- gorie	Lon- gueur tampons compris	NOMBRE DE PLACES			Tare	Tonnage	Particularités
			S = strapontins PD = places debout					
			1	2	3			
<b>Voitures omni- bus (M)</b>								
63001	C	19,50	—	—	77+46 PD	39	49	} Voitures types.
65001	BC	20,04	—	30+23 PD	36+23 PD	40	49	
67001	CP	18,02	—	—	50+25 PD	38	45	
63002	C	22,756	—	—	94+50 PD	44	55	
65002	BC	»	—	38+25 PD	36+25 PD	45	55	
67002	CP	»	—	—	77+40 PD	44	56	
63003 à 63252	C	»	—	—	94+50 PD	42	54	
65003 à 65127	BC	»	—	38+25 PD	36+25 PD	43	52	
67003 à 67127	CP	»	—	—	77+40 PD	42	53	
<b>Voitures N. B. (N).</b>								
1001 à 1004	AB	20,80	18	32	—	46	50	
1201 à 1203	B	»	—	72	—	47	53	
1301 à 1306	C	20,90	—	—	88	45	52	
1701 à 1705	CP	20,80	—	—	57	44	48	

**VOITURES EN BOIS A 3 ESSIEUX (P).**

501 à 684	AB	15,00	6	30	—	22	27/28	Anc. Hv Lourdes.
90505 à 90562	»	»	»	»	—	»	»	Hv à bissels.
90564 à 90748	»	»	»	»	—	»	»	
90807 à 90900	»	»	»	»	—	»	»	Hv avec frein à vis.
90901 à 90964	»	»	»	»	—	»	»	Frein à vis. Entrent dans gabarits al- lemands et hollandais.

91001 à 91200	ABP	»	6	24	—	»	26/27	6 Hv à bissels 91061, 91071 à 91074 et 91104.
91509 à 91962	AB	»	»	30	—	»	27/28	Frein à vis.
92524	B	»	—	48	—	19	24	
93001 à 93100	C	15,10	—	—	60	20	27	Hv à bissels sans W.C.
93101 à 93282	»	»	—	—	»	»	»	Sans W.C.
93351 à 93369	»	»	—	—	»	»	»	Sans W.C.
								Entrent dans gabarits al- lemands et hollandais.
93501 à 93800	»	»	—	—	»	21	28	Frein à vis.
93851 à 93872	»	15,20	—	—	»	»	»	Frein à vis.
93903 à 93954	»	»	—	—	64	22	»	Entrent dans gabarits al- lemands et hollandais.
94301 à 94308	»	15,10	—	—	60	20	27	
94309 à 94331	»	15,20	—	—	64	22	28	
94501 à 94822	»	»	—	—	»	21	»	Frein à vis.
95501 à 95741	»	»	—	—	»	»	»	
95801 à 95812	»	15,00	—	—	75	19	25	Frein à vis.
95821 à 95893	»	»	—	—	60 + 15 PD	»	»	Frein à vis.
96501 à 96726	»	15,20	—	—	86	21	29	Couloir central.
96801 à 96873	»	»	—	—	86	»	»	Couloir central et frein à vis.
97501 à 97510	»	»	—	—	64	»	28	Frein à vis.
97526 à 97914	»	»	—	—	»	22	29	Frein à vis.

### VOITURES TOLEES A 3 ESSIEUX (X).

51008 à 51090	AB	12,50	7	21	—	20/21	22/23	
51203 à 51397	»	13,00	7	25	—	20/22	23/25	
51403 à 51457	»	13,50	9	18	—	20/23	23/25	Hv à couloir.
51461 à 51827	»	13,00	7	25	—	20/22	23/25	
61221	»	12,50	5	»	—	21	23	
61222	»	11,75	7	21	—	20	23	
51828 à 51958	B	13,00	—	32	—	20/21	22/24	
52076 à 52079	B	12,00	—	»	—	18	21	Hv à couloir.
52303 à 52535	BC	13,50	—	12	32	21	24	

Aout 1950.

SERIES	Caté- gorie	Lon- gueur tampons compris	NOMBRE DE PLACES			Tare	Tonnage	Particularités
			S = strapontins PD = places debout					
			1	2	3			
52601 à 52603	BC	13,50	—	20	26	21	24	Hv à couloir.
52604	»	13,75	—	16	32	»	»	Hv à couloir.
53001 à 53998	C	12,60	—	—	50	20	23/26	
54005 à 54236	»	11,70	—	—	60	19	22/23	Hv sans W.C.
55103 à 55992	»	13,50	—	—	50	20/23	23/26	
56001 à 56040	»	14,50	—	—	60	22	26	
56601 à 56703	»	12,50	—	—	50	20	23/26	Hv à couloir.
60051 à 60167	»	»	—	—	»	18/20	21/25	
61251 à 61308	»	»	—	—	»	20	26	
83319 à 83478	»	13,50	—	—	66	»	»	Couloir central et plates- formes.
83517 à 83675	BC	»	—	} 16 20	26 40	»	25	Couloir central et plates- formes.

**VOITURES TOLEES A 4 ESSIEUX (J et W).**

**R.I.C. (J).**

58326 à 58409

ABC

19,65

6  
6

18  
15

24  
32

40/43

46/49

**Hv à portières  
(W).**

57036 à 57099

AB

18,50

14  
12

31  
42

—  
—

37  
30/34

40  
36/39

Hv à couloir central et  
intercirculation.

80510 à 80532

»

»

18

36

—

»

»

81003 à 81018

B

»

—

64

—

33

40

Couloir central et inter-  
circulation.

81023 à 81026	B	18,50	—	60	—	31	38	
57277 à 57288	ABC	»	5	21	32	36	40	
81506 et 81507	BC	»	—	16	56	32	36	Couloir central et inter-circulation.
57456 à 57620	C	17,20	—	—	76	27/30	33/38	
57801 à 57904	»	18,50	—	—	98	33/36	41/44	Hv sans W.C.
82009 à 82030	»	»	—	—	84	30	39	Couloir central et inter-circulation.
82034 à 82048	»	17,25	—	—	76	27	35	idem.
82049	»	16,60	—	—	98	»	36	idem.
82051 à 82056	»	17,25	—	—	76	29	»	idem.
82057 à 82072	»	18,50	—	—	84	30	38	idem.

### Rames jumelées U. T. S.

<b>à 2 essieux (U).</b>								
82301 à 82323	C	23	—	15	76	32	44	
82501 à 82523	BC							
<b>à 3 essieux (T)</b>								
83301 à 83469	C	27	—	16	92	40	50	+ 42 pl. debout.
83501 à 83669	BC			ou 20	ou 106			+ 49 pl. debout.
<b>à 4 essieux (S).</b>								
84301 à 84342	C	37	—	24	92	63	80	+ 104 pl. debout.
84501 à 84542	BC							
<b>Hv type « De Rechter » (3 essieux)</b>								
89001	B	45	—	34	120	84	120	+ 126 pl. debout.
89002 et 89003	C							

## VOITURES NORD-BELGE ANCIENNES (Z).

SERIES	Caté- gorie	Lon- gueur tampons compris	NOMBRE DE PLACES			Tare	Tonnage	Particularités
			S = strapontins PD = places debout					
			1	2	3			
<b>Voitures à 2 es- sieux</b>								
2304 à 2315	C	12,50	—	—	50	16	20	Tramway, idem.
2316 à 2331	C	11,00	—	—	60	12	17	
2353 à 2367	C	10,60	—	—	48	14	18	
2552 à 2555	BC	11,00	—	16	28	»	17	
2706	CP	»	—	—	38	13	»	
<b>Voitures à 3 es- sieux.</b>								
3001 à 3008	AB	13,05	7	25	—	20	23	Tramway.
3202	B	11,70	—	32	—	»	»	
3301 à 3332	C	12,60	—	—	48	19	»	
3333 à 3337	C	12,50	—	—	56	20	22	
3351 à 3356	C	11,90	—	—	50	19	23	
3502 et 3503	BC	13,50	—	16	32	21	25	
<b>Voiture à 4 es- sieux.</b>								
4301	C	17,59	—	—	66	28	34	

## FOURGONS.

SERIES	Catégorie	Longueur tampons compris	Chargement en tonnes	Tare	Tonnage	Particularités
<b>PW Métalliques</b>						
14001 à 14018	PW	19,30	12	40	54	PW R.I.C.
14154 à 14163	»	14,85	9	37	48	PW R.I.C.
44001 à 44036	»	15,60	8	31	36	
44037 à 44053	»	»	»	34	39	
<b>PW tôlés à 4 es-</b> <b>sieux.</b>						
17904 à 17931	PW	17,40	5	—	31/34	PW R.I.C.
60803 à 60854	»	18,50	»	32	33/35	PW R.I.C.
99551 à 99571	»	18,25	8	»	34/43	PW colis postaux.
<b>PW tôlés et en</b> <b>bois à 3 es-</b> <b>sieux.</b>						
19001 à 19059	PW	12,50	3	15	20	PW GV.
98040 à 99302	»	12,52	»	17	17	
99601 à 99641	»	»	»	»	19	Comprend les PW: avec bissels.
99643 à 99785	»	»	»	»	»	Comprend les PW: avec compartment douane.
99787 à 99895	»	»	»	»	»	

SERIES	Caté- gorie	Lon- gueur tampons compris	Chargement en tonnes	Tare	Tonnage	Particularités
<b>PW Nord-Belge.</b>						
2405 à 2408	PW	9,70	3	12	14	PW 2 essieux.
2421	»	9,90	»	»	»	PW 2 essieux.
<b>Voitures postales.</b>						
9021 à 9054	VP	16,80	—	40	42	HV anciennes.
70201 à 70226	VP	22,32	8	41	49	HV métalliques.
70227 à 70236	VP	23,32	»	42	52	idem.

**TABLEAU**  
**INDIQUANT LES TERMES A EMPLOYER POUR REMPLIR**  
**CERTAINES RUBRIQUES DES ETIQUETTES D'AVARIES.**

Terme à employer pour indiquer la nature de l'avarie en regard de la rubrique « Divers »	Terme à employer pour remplir la rubrique « causes probables des avaries »	Terme à employer pour remplir la rubrique « à charge de »	
		Pour les constatations faites dans la gare ou dans les trains formés au départ	Pour les constatations faites dans les trains à l'arrivée
<b>Roues et essieux.</b>			
Bandage lâché	} Inconnue Déraillement	Matériel	Matériel
Boudin tranchant		Gare	Train
Roue décalée		»	»
Essieu plié ou cassé		»	»
<b>Boîtes à huile.</b>			
Coussinet déplacé ou cassé	Choc ou déraillement	»	»
Boîte chauffante	Inconnue	Matériel	Matériel
Boîte à huile cassée	Choc ou déraillement	Gare	Train
<b>Organes de suspension.</b>			
Ressort déplacé	Choc	Matériel	Matériel
Lames de ressort cassées	Mauvais état de la voie	Gare	Train
Menotte de suspension ou pivot de menotte de suspension cassé ou déplacé ou ayant des boulons manquants	Choc ou usure	Gare ou matériel	Train ou matériel
Bride (collier) de ressort cassée	Choc ou mauvaise soudure	»	»
Support de suspension	Choc ou usure	Matériel	»
Anneau de suspension	»	»	»
Tasseau de ressort déplacé	Choc ou mauvais état de la voie	Gare	Train
<b>Appareils d'attelage et de traction.</b>			
Tendeur cassé (brides, maille, vis, flasque)	} Réaction	»	»
Crochet de traction cassé ou plié		»	»
Barre de traction cassée		»	»
Ressort de traction cassé		»	»

## 2.3.2.

Annexe II.

Page 2.

Terme à employer pour indiquer la nature de l'avarie en regard de la rubrique « Divers »	Terme à employer pour remplir la rubrique « causes probables des avaries »	Terme à employer pour remplir la rubrique « à charge de »	
		Pour les constatations faites dans la gare ou dans les trains formés au départ	Pour les constatations faites dans les trains à l'arrivée
Traction trop longue	Mauvais réglage	Matériel	Matériel
Pivot ou balancier de traction forcé ou cassé	Réaction, compression ou usure	Gare ou matériel	Train ou matériel
<b>Appareils de choc.</b>			
Plateau de butoir ou tige de butoir cassé	Choc	Gare	Train
Plateau de butoir ou tige de butoir plié	»	»	»
Tige de butoir calée	»	»	»
Boisseau de butoir cassé	»	»	»
Intercalaire de boisseau de butoir cassé.	»	»	»
Ressort de choc cassé.	»	»	»
Rondelle, main de choc, clavette, écrou cassé ou manquant	»	»	»
<b>Châssis.</b>			
Longeron plié ou cassé	Choc ou déraillement	»	»
Diagonale de châssis pliée ou cassée	»	»	»
Longrine, contrefiche, équerre pliée ou cassée	»	»	»
Arcs-boutants cassés	»	»	»
Traverse de tête ou de bogie pliée ou cassée	»	»	»
<b>Bogie.</b>			
Longeron formant plaque de garde plié ou cassé	»	»	»
Pivot de bogie cassé, clavette cisailée ou manquante	Choc	»	»
Ressort à lames de traverse danseuse déplacé	Cause inconnue	Matériel	Matériel
Colonne de ressort cassée	Choc	Gare	Train
Bielle de suspension brisée ou usée	Choc ou usure	»	»

Août 1950.

Terme à employer pour indiquer la nature de l'avarie en regard de la rubrique « Divers »	Terme à employer pour remplir la rubrique « causes probables des avaries »	Terme à employer pour remplir la rubrique « à charge de »	
		Pour les constatations faites dans la gare ou dans les trains formés au départ	Pour les constatations faites dans les trains à l'arrivée
Ressort en hélice brisé Sommier brisé Sous-garde disloquée	Choc » Usure des boulons	Gare » Matériel	Train » Matériel
<b>Caisse.</b> Caisse déplacée ou défoncée Console support de caisse cassée	Choc »	Gare »	Train »
Frise de voiture cassée ou éraflée	Prise en écharpe	»	»
Main courante cassée ou arrachée	Choc	»	»
Portière avariée	Choc ou vétusté	Gare ou matériel	Train ou matériel
Glace fixe, carreau fixe cassé	Choc	Gare	Train
Glace de châssis, carreau fixe de châssis cassé	Choc-châssis vétuste	Gare	Train
Gouttière arrachée	Prise en écharpe	Gare ou matériel	Train ou matériel
Porte-lanterne plié ou arraché	»	»	»
Support de marchepied plié ou cassé	»	»	»
Planche de marchepied cassée	»	»	»
Serrure-poignée cassée ou arrachée	»	»	»
Serrure à faire fonctionner	Inconnue	Matériel	Matériel
Tôle de passerelle pliée ou cassée	Choc	Gare	Train
Encadrement de soufflet plié	Réaction	»	»
Toile de soufflet arrachée	Séparation sans découplément	Gare ou matériel	Train ou matériel
Porte d'about avariée	Choc ou vétusté	»	»
Impériale non étanche	Blessure ou vétusté	»	»

## 2.3.2.

Annexe II.

Page 4.

Terme à employer pour indiquer la nature de l'avarie en regard de la rubrique « Divers »	Terme à employer pour remplir la rubrique « causes probables des avaries »	Terme à employer pour remplir la rubrique « à charge de »	
		Pour les constatations faites dans la gare ou dans les trains formés au départ	Pour les constatations faites dans les trains à l'arrivée
<b>Frein.</b>			
Calage de frein	Diverses	Gare ou matériel	Train ou matériel
Timonerie au triangle de frein cassé, déréglé	Usure ou choc	»	»
Conduite crevée, cassée, arrachée	Vétusté ou choc ou arrachement	»	»
Triple-valve avariée	Mauvais entretien, déraillement ou choc	»	»
Cylindre de frein avarié		»	»
<b>Chauffage.</b>			
Fuite de vapeurs (préciser l'endroit)	Inconnue	Matériel	Matériel
Manque de chauffage à tel compartiment	»	»	»
<b>Eclairage.</b>			
Courroie de dynamo manquante	Inconnue	Gare	Train
Ampoule ou tulipe cassée ou manquante	Choc ou matériel	Matériel	Matériel
Caisse d'accumulateurs, avariée	Choc	»	»
Support de dynamo cassé	Choc	Gare	Train
Poulie de dynamo cassée	»	»	»
Poulie de dynamo décalée	Inconnue	Matériel	Matériel
<b>Cabinets et toilette.</b>			
Robinet de chasse d'eau avarié	»	»	»
Réservoir à eau non étanche	»	»	»
Lavabo brisé et fêlé	Choc	Gare	Train

Pour les avaries qui sont à charge du Service du Matériel, les étiquettes doivent toujours mentionner le signe abrégé de l'atelier qui a opéré le dernier levage et le dernier graissage et la date de ces opérations.

Avril 1950.

**TABLEAU DES CADENCES D'ENTRETIEN DES  
VOITURES EN ATELIER ET EN GARE.**

Catégories	Entretien périodique en atelier		Graissage en poste d'entretien	
	Révision et levage	Graissage	Graissage périodique	Graissage par le godet
<b>I.</b>	<b>Révision</b>			
a) Véhicules du R.I.C., y compris la réserve, avec boîtes:				
1) Isothermos Léonard Friedmann	6 mois	—	—	les 3 <sup>e</sup> et 9 <sup>e</sup> mois.
2) au « Perfect-packing »	6 mois	—	—	les 3 <sup>e</sup> et 9 <sup>e</sup> mois.
b) Autorails	Instructions spéciales		L'entretien dodécadaire de la partie voiture se fait en gare.	
<b>II.</b>	<b>Levage</b>			
a) Véhicules métalliques avec boîtes :				
Isothermos Léonard Friedmann	12 mois	—	6 mois graissage mi-parcours	les 3 <sup>e</sup> et 9 <sup>e</sup> mois.
b) Véhicules métalliques munis de boîtes au « Perfect-packing » :	12 mois	—	3 mois	—
c) Véhicules non métalliques des rames et navettes :	12 mois	—	2 mois	
<b>III.</b>				
Véhicules non métalliques :				
1) des rames et navettes ayant un parcours moyen journalier de moins de 125 km.	24 mois	12 mois	3 mois	—
2) de la réserve ordinaire des gares	24 mois	12 mois	3 mois	—
3) des rames H.K.E.	24 mois	12 mois	3 mois	—
4) fourgons G.V. (série 19.000)	24 mois	12 mois	3 mois	—
Véhicules spéciaux.				
Voitures postales	12 mois	—	2 mois	tous les jours

Date .....

**TABLEAU HORAIRE DES PHASES.**  
Acheminement des voitures dans les chaînes  
Levage ou graissage Phase ..... heure...      Lavage Phase .... heure...

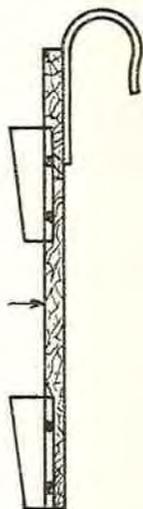
N° des Hv		Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Termi- né	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Termi- né
93538	L										
90698	L										
91710	G										
93006	G										
99614	G										
93213	G										
82302	L										
82502	L	7.55	7.55	7.55	7.55	7.55					
52470	G	9.55	9.55	9.55	9.55	9.55	9.55	7.55	7.55	7.55	
53682	G	13.05	13.05	13.05	13.05	13.05	13.05	9.55	9.55	9.55	9.55
83365	L	15.05	15.05	15.05	15.05	15.05	15.05	13.05	13.05	13.05	13.05
			17.05	17.05	17.05	17.05	17.05	15.05	15.05	15.05	15.05
								17.05	17.05	17.05	

L = Levage.  
G = Graissage.

Août 1950.

	Ajusteurs	Menuisiers	Garnisseurs	Bâcheurs	Manceuvres	Ouvriers machines-outils	Forgeons	Soudeurs
1e phase								
2e phase								
3e phase								
4e phase								
5e phase								

Casier avec compartiments par phase et par catégorie d'ouvriers (pour les bons préparés avant le commencement du travail).



Cadre (gaine) à suspendre au véhicule.

	98790	91139	96536	55251	60104										
1e phase															
2e phase															
3e phase															
4e phase															
5e phase															

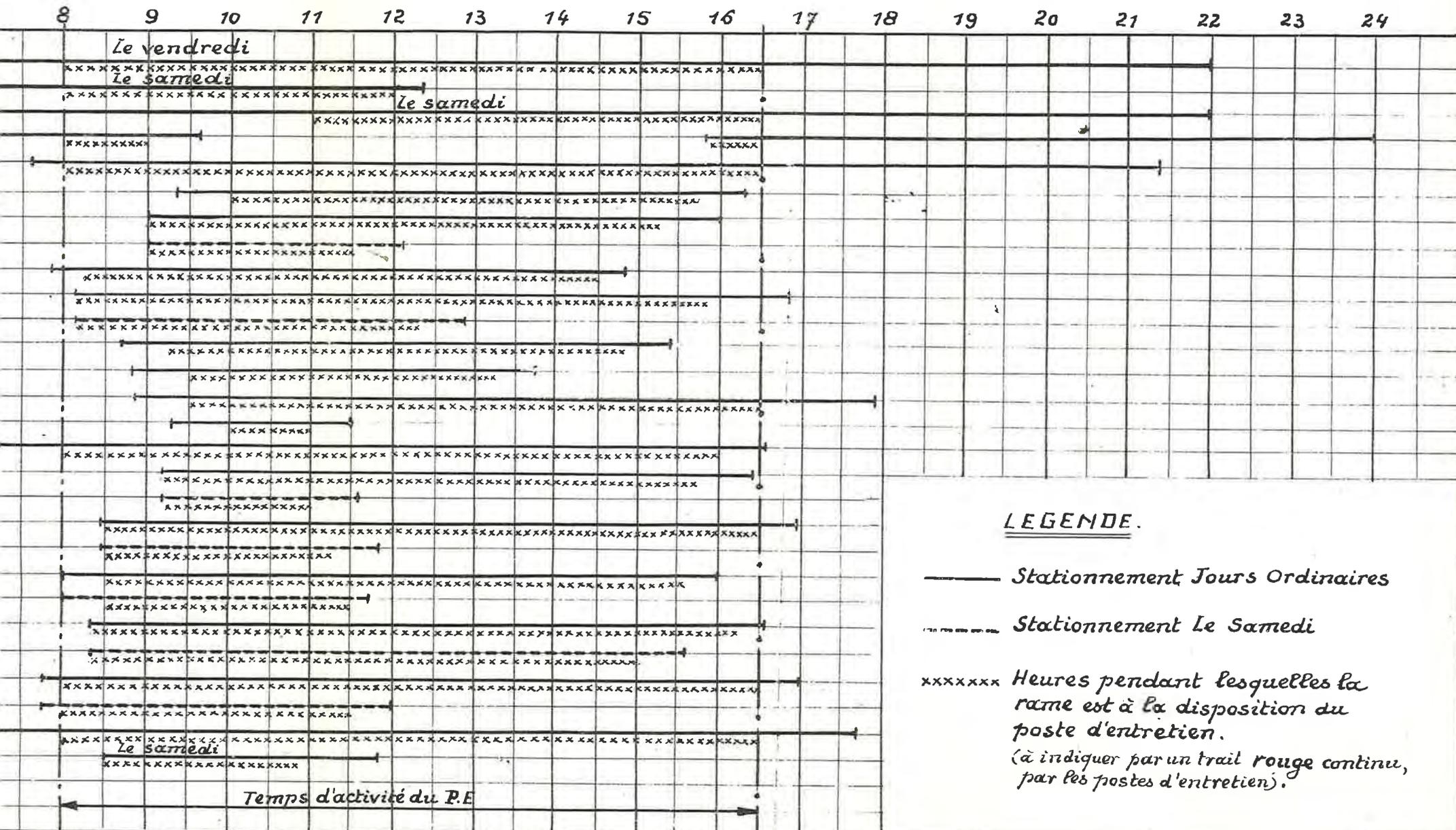
Casier avec compartiments par phase et par n° du véhicule (pour les bons relatifs à des travaux terminés).

	612	571	513	523		
8 à 9 h.						
9 à 10 h.						
10 à 11 h.						
11 à 12 h.						
13 à 14 h.						
14 à 15 h.						
15 à 16 h.						

Casier par n° de commande (pour les bons relatifs à des travaux terminés).



# STATIONNEMENT DES RAMES.



LEGENDE.

———— Stationnement Jours Ordinaires

- - - - - Stationnement Le Samedi

xxxxxxx Heures pendant lesquelles la rame est à la disposition du poste d'entretien.  
(à indiquer par un trait rouge continu, par les postes d'entretien).

**CONSIGNE.**

Rame	Catégorie	Heure d'arrivée de la rame	Train avant le départ duquel doit être fait le nettoyage courant de la rame		Composition de la rame							Observations		
			N°	heure de départ	AB	B	ABP BP	BC	C	CP	PW			

Groupes d'opérations	Périodicité	Temps nécessaires en minutes (ramenés au jour)	Temps totaux	Modifications éventuelles		
				Dates	en +	en --
<b>I. — Petits nettoyages.</b>						
<b>II. — Nettoyages courants.</b>						
			Total t =			



## INDICATIONS POUR LA TENUE DU M. 2663bis.

### I. — DEFINITION.

Le M. 2663bis est un graphique de l'emploi du temps d'une brigade de nettoyage de matériel de transport à voyageurs.

### II. — CREATION DU M. 2663bis.

Le M. 2663bis est dressé par le chef d'entretien, en simple expédition.

Il faut un graphique par équipe de nettoyage.

### III. — MANIERE DE COMPLETER LE M. 2663bis.

A chaque train, rame ou navette, correspond une ligne. Après avoir indiqué, sur le graphique, les heures rondes, le chef d'entretien épaissit en noir s'il s'agit d'un petit nettoyage, en rouge s'il s'agit d'un nettoyage courant ou des travaux périodiques, la ligne se rapportant aux véhicules considérés sur la longueur correspondant au temps consacré à ces véhicules.

### IV. — AFFICHAGE DU M. 2663bis.

Le graphique M. 2663bis doit être affiché dans le bureau du chef d'entretien.

### V. — REGLES GENERALES.

a) Un chef immédiat doit toujours savoir où et à quelle besogne un agent quelconque est occupé et pouvoir déterminer quel est l'agent responsable d'un travail mal exécuté.

b) Tout agent doit savoir exactement quels sont les travaux qui lui incombent.

M. 2663 bis

E. DI DU TEMPS ou  $\frac{17}{4}$ ,  $\frac{15}{5}$ ,  $\frac{12}{6}$ ,  $\frac{10}{7}$ ,  $\frac{7}{8}$ ,  $\frac{4}{9}$ ,  $\frac{2-30}{10}$ ,  $\frac{27}{11}$  . 2

Poste d'entretien de

de la brigade François  
comprenant 4 hommes

Signature du chef

Train ou rame	Voie	Début du travail																	
		Fin		7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17					
P 208	Gr. c.	7,30	8,00																
P 207	»	8,00	8,30																
P 111	8	8,30	9,00																
P 109	15	9,00	9,30																
P 107	17	9,30	10,00																
P 101	2	10,00	10,45																
P 100	Gr. c.	10,45	11,30																
P 211	1	11,30	12,00																
Repos																			
P 102	17	12,30	13,00																
P 600	15	13,00	13,30																
P 600, 603, 605, 606.	Gr. c.	13,30	14,30																
P 608, 609	10	14,30	15,00																
P 106	2	15,00	15,30																
P 103	15	15,30	16,00																

AOÛT 1950.

Annexe VIII.

2. 3. 2.

REMARQUE IMPORTANTE : Ce formulaire est à imprimer en vert olive.

M. 2660.

CARNET DE TRAVAIL DE LA BRIGADE DES NETTOYAGES COURANTS. — CHEF-NETTOYEUR FRANÇOIS.

Total des agents de la brigade : 10

TRAVAIL A EFFECTUER					PAR LA BRIGADE							
Littéra de la rame	M. 106 M. 505	M. 107 M. 506	M. 504	M. 102 ou M. 103	M. 105B	M. 507	RBM+L	Repos	M. 100 ou M. 104	M. 104 ou M. 100+ M. 501	H.K.E.	M. 101+ 502
Train n°	3728	615	1067	4141	4117	1012	6 HV		643	4179	6 HV	1954
Voie n°	Gr. M.	14	Gr. C.	16	Gr. C.	Gr. C	Gr. C.		8	Gr. C	Gr. B.	Gr. A.
Catégorie	III	II	III	III	III	III	III		III	III	III	III
Durée } de à soit pendant	8,15	8,57	9,29	9,42	11,04	11,16	11,28	12,30	13,00	13,42	14,55	16,5
	8,55	9,27	9,40	11,02	11,14	11,26	12,30	13,00	13,40	14,53	15,53	16,45
	40'	30'	11'	1,20	10'	10'	1,02		40'	1,11	58'	40'
Nombre d'agents	Spécialités				Périodicité des travaux (jours).							
1	Brosser coussins, tapis et garnitures, ou dépoussiérer avec l'aspirateur .	1	1	1	1	1	1		1	1		1
1	Balayer les planchers . . . . .	1	1	1	1	1	1		1	1		1
2	Nettoyer vitres (extérieur) . . . . .	2	1	2	2	2	2		2	2		2
2	Nettoyer vitres, miroirs et réclames (intérieur) . . . . .	2	1	2	2	2	2		2	2		2
1	Nettoyer cuivres	2	2	2	2	2	2	1 fois par semaine	2	2	1 fois par semaine	2
	Nettoyer panneaux, radiateurs et métal blanc . . . . .	1	1	1	1	1	1		1	1		1
1	Nettoyer W.-C. . . . .	1	1	1	1	1	1		1	1		1
1	Nettoyer banquettes et porte-colis	1	1	1	1	1	1		1	1		1
1	Remplir les réservoirs des W.-C. . .	1	1	1	1	1	1		1	1		1
1	Fourgons . . . . .	1	1	1	1	1	1		1	1		1
	Nettoyer mains courantes, pièces de fermeture . . . . .	1	1	1	1	1	1		1	1		1

## **INDICATIONS POUR LA TENUE DU CARNET DE TRAVAIL M. 2660.**

### **I. — DEFINITION.**

Le M. 2660 est un carnet de travail à l'usage des chefs d'équipe ou de brigade. Il indique les nettoyages courants à effectuer.

### **II. — CREATION DU M. 2660.**

Le carnet de travail M. 2660 est dressé par le chef de poste.

### **III. — MANIERE DE COMPLETER LE M. 2660.**

Le M. 2660 doit indiquer :

- Le matériel à traiter et l'endroit où il se trouve;
- Les nettoyages courants à effectuer par l'équipe ou la brigade;
- Le nombre d'agents composant celle-ci;
- L'évaluation du temps nécessaire à l'exécution du travail et les moments où il doit être effectué;
- La nature du travail.

### **IV. — CONSERVATION DES M. 2660.**

Le carnet de travail M. 2660 doit, en tout temps, être en possession du chef d'équipe ou de brigade.

### **V. — REGLES GENERALES.**

Le poste établit une consigne de nettoyage pour chaque rame, chaque navette ou chaque groupe de voitures de réserve qu'il entretient (petit nettoyage, nettoyage courant et nettoyage périodique).

Les consignes indiquent avec précision :

- La nature et la périodicité des travaux de nettoyage à effectuer par le poste;
- Le temps nécessaire à l'exécution de ces travaux.

M. 2658.

**CARNET DE TRAVAIL DE L'EQUIPE DES PETITS NETTOYAGES (SEMAINE ET DIMANCHE ) ET DU DEPOUSSIERAGE (SEMAINE).**

Mise en vigueur le 16 avril 1939 (Livret 115).

Mise en vigueur le .....

Chef d'équipe Van den Bosch.

Chef d'équipe .....

Effectif 1 homme.

Effectif ..... hommes.

Numéros des trains	Votes	Travaux à effectuer	Heures d'exécution des travaux		Littéra des rames	Numéros des trains	Votes	Travaux à effectuer	Heures d'exécution des travaux		Littéra des rames
			de	à					de	à	
3736	18	1-2	6,00	6,30	P 112 ou P 113 P 511 - 507 - 524 804 - 516 - FLV	TT 2126	8	1-2	10,20	10,28	T 209 FLV
637	7	id.	6,30	7,00		K 114 FBN	TL 886	2	id.	10,28	10,36
T 951	16	id.	7,00	7,12	T 212+X 600 FN	T 2128	10	id.	10,44	10,54	P 200 FLD
TT 124	16	id.	7,12	7,24	T 200+P 600 FTL	TT 2159	9	id.	10,54	11,6	P 208 FLV
TT 2153	1	id.	7,24	7,52	P 208 FLV	T 983	10	id.	11,6	11,14	T 202 FT
TL 884	2	id.	7,52	8,4	P 108 A+B FLV	3133	15	id.	11,14	11,18	P 805 FN
T 981	15	id.	8,4	8,12	T 203 FLV	1970	2	id.	11,30	11,50	X 102 FCRO
4127	1	id.	8,12	8,36	X 104+604 FSR X 502+608 FCR	1017 } TL 302 }	17	id.	11,50	12,4	} P 109+500+608 +P 803 FLV
TL 300	15	id.	8,36	8,48		P 109+500 FLV					
1964	17	id.	8,48	9,20	P 101 LT+P 611+ P 612 FLV			Nettoyage W.-C. (bâtiment)	12,20	12,50	
T 633	9	id.	9,20	9,28		S 202 FLV			Balayage du local des nettoyeurs	14,18	14,30
TL 412	10	id.	9,28	9,40	P 111 FL			1 } Balayage rapide des planchers Nettoyage des W.-C.			
1015	15	id.	9,40	9,50	M 104 FBN				2 } Frotter poignées et main-courantes		
		Repos	9,50	10,20							

## **INDICATIONS POUR LA TENUE DU CARNET DE TRAVAIL M. 2658.**

### **I. — DEFINITION.**

Le M. 2658 est un carnet de travail à l'usage des chefs d'équipe ou de brigade. Il indique les petits nettoyages et les dépoussiérages à effectuer.

### **II. — CREATION DU M. 2658.**

Le carnet de travail M. 2658 est dressé par le chef de poste.

### **III. — MANIERE DE COMPLETER LE M. 2658.**

Le M. 2658 doit indiquer :

- Le matériel à traiter et l'endroit où il se trouve;
- Les petits nettoyages et dépoussiérages à effectuer par l'équipe ou la brigade;
- Le nombre d'agents composant celle-ci;
- L'évaluation du temps nécessaire à l'exécution du travail et les moments où il doit être effectué;
- La nature du travail.

### **IV. — CONSERVATION DES M. 2658.**

Le carnet de travail M. 2658 doit, en tout temps, être en possession du chef d'équipe ou de brigade.

### **V. — REGLES GENERALES.**

Le poste établit une consigne de nettoyage pour chaque rame, chaque navette ou chaque groupe de voitures de réserve qu'il entretient (petit nettoyage, nettoyage courant et nettoyage périodique).

Les consignes indiquent avec précision :

- La nature et la périodicité des travaux de nettoyage à effectuer par le poste;
- Le temps nécessaire à l'exécution de ces travaux.

M. 2662.

**CARNET DE TRAVAIL DE LA BRIGADE DES OPERATIONS PERIODIQUES.**

Chef nettoyeur FRANÇOIS.

Chef nettoyeur .....

Effectif 4 hommes.

Effectif ..... hommes.

Dates d'exécution  $\frac{17}{4}$ ,  $\frac{15}{5}$ ,  $\frac{12}{6}$ ,  $\frac{10}{7}$ ,  $\frac{7}{8}$ ,  $\frac{4}{9}$ ,  $\frac{2-30}{10}$ ,  $\frac{27}{11}$ ,  $\frac{24}{12}$

Dates d'exécution

Groupes d'opérations	Littéra de la rame	Voie	Nombre de reprises	Heures		Durée du travail		Groupes d'opérations	Littéra de la rame	Voie	Nombre de reprises	Heures		Durée du travail
				de	à							de	à	
1-2-8	P 208	Gr. C.	1	7,30	8,00	30'								
Id.	P 207	id	1	8,00	8,30	30'								
Id.	P 111	8	1	8,30	9,00	30'								
Id.	P 109	15	1	9,00	9,30	30'								
Id.	P 107	17	1	9,30	10,09	30'								
Id.	P 101	2	1	10,00	10,45	45'								
Id.	P 100	Gr. C.	1	10,45	11,30	45'								
Id.	P 211	1	1	11,30	12,00	30'								
Repos				12,00	12,30									
1-2-8	P 102	17	1	12,30	13,00	30'								
Id.	P 600	15	1	13,00	13,30	30'								
Id.	} P 602+603 +605+606	Gr. CC.	1	13,30	14,30	60'								
Id.			P 608+609	10	1	14,30	15,00	30'						
Id.	P 106	2	1	15,00	15,30	30'								
Id.	P 103	15	1	15,30	16,00	30'								

## INDICATIONS POUR LA TENUE DU CARNET DE TRAVAIL M. 2662.

### I. — DEFINITION.

Le M. 2662 est un carnet de travail à l'usage des chefs d'équipe ou de brigade. Il indique les opérations périodiques à effectuer.

### II. — CREATION DU M. 2662.

Le carnet de travail M. 2662 est dressé par le chef de poste.

### III. — MANIERE DE COMPLETER LE M. 2662.

Le M. 2662 doit indiquer :

- Le matériel à traiter et l'endroit où il se trouve;
- Les opérations périodiques à effectuer par l'équipe ou la brigade;
- Le nombre d'agents composant celle-ci;
- L'évaluation du temps nécessaire à l'exécution du travail et les moments où il doit être effectué;
- La nature du travail.

### IV. — CONSERVATION DES M. 2662.

Le carnet de travail M. 2662 doit, en tout temps, être en possession du chef d'équipe ou de brigade.

### V. — REGLES GENERALES.

Le poste établit une consigne de nettoyage pour chaque rame, chaque navette ou chaque groupe de voitures de réserve qu'il entretient (petit nettoyage, nettoyage courant et nettoyage périodique).

Les consignes indiquent avec précision :

- La nature et la périodicité des travaux de nettoyage à effectuer par le poste;
- Le temps nécessaire à l'exécution de ces travaux.

Groupe .....

Service M.A.

### VERIFICATION DES ESSAIS DE FREIN (M. 647).

Poste d'entretien .....

Mois .....

Rames	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	



Périodicité  
Periodiciteit

jours  
dagen

**FICHE DE GRAISSAGE**  
**SMERINGSFICHE**

Véhicule n° .....  
Voertuig nr . . . . .

Entretien  
Onderhoud

Date du graissage Datum van smer.	Lieu du graissage Plaats van smer.	Date du graissage Datum van smer.	Lieu du graissage Plaats van smer.

Sfr. 104 / A.C. Lüttre.

**(8)**

Section Roues.  
Reprofilage.

# CARTE DE MESURAGE N°

des roues montées et accouplées ainsi que des roues bissels,  
logie et HT.

Remise propriétaire

N° du Goh de main-d'oeuvre du profileur.

HL TYPE

N°

N° d'ordre d'usinage.

Ordre de roues.	Ø avant usinage.		Maximum de matières à enlever au cercle de roulement sur l'épaisseur du bourelet.				Ø sur écartement	Différence au bourelet.		Ø Maximum au jeu ou du train.	Ø après usinage au jeu ou du train.	Observations.
			sans tolérances		avec tolérances.			G	D			
	G	D	G	D	G	D						
1												
2												
3												
4												
5												
6												

Carte dressée le .....

Contrôle effectué le .....

Le Chef ajusteur,

Le Vérificateur,

203945-5-51 (1.500)5